Publié sur *Château-Thierry* (https://www.chateau-thierry.fr)

Au regard de l'actualité et des mesures de confinement mises en place pour lutter contre la propagation du COVID-19, la date de dépôt de dossier de candidature pour le concours Graines de Boss – Action Cœur de Ville est reportée au 30 juin 2020. Cette date pourra être modifiée en fonction de l'actualité.

Les comités de sélection interviendront à une période qui sera communiquée après la période de confinement.

Accompagner les jeunes entrepreneurs durant l'épidémie de COVID-19

Par ailleurs, Graines de Boss lance une initiative de solidarité et met en place un groupe de coachs et mentors pour offrir un soutien moral à distance, sans frais, aux entrepreneurs en démarrage durant la période impactée par l'épidémie de COVID-19.

Pour ce faire, Graines de Boss recherche des cadres dirigeants de grands groupes / ETI / PME, personnes bienveillantes, empathiques et ayant une excellente écoute. L'initiative ne requiert aucun engagement et se fait selon les disponibilités de chacun.

Les volontaires qui se reconnaissent peuvent dès à présent s'inscrire sur le site internet du concours https://www.grainesdeboss.com/inscription. Une fois leur inscription validée, ils pourront par la suite échanger avec les entrepreneurs de leur choix.

À lire sur le même sujet :

Graines de Boss 2020

Graines de boss vient d'ouvrir sa plateforme dédiée à Château-Thierry.

Dans sa volonté de redynamiser les centres-ville, le programme Action Cœur de Ville se lie avec Graines de Boss, concours dénicheur de talents, en connectant investisseurs et entrepreneurs qui façonneront la France du futur.

Ce concours, partenaire du groupe M6 et de l'émission Capital, ouvre ses portes à tous ceux qui souhaitent donner une nouvelle dimension à leur projet.

Plus qu'un concours, un tremplin de réussite.

Lire la suite

Source URL:https://www.chateau-thierry.fr/article/graines-de-boss-2020-report